

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 29 (1949)
Heft: 7

Artikel: Le plan Marshall et les économies française et suisse
Autor: Burckhardt, Carl-J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888416>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

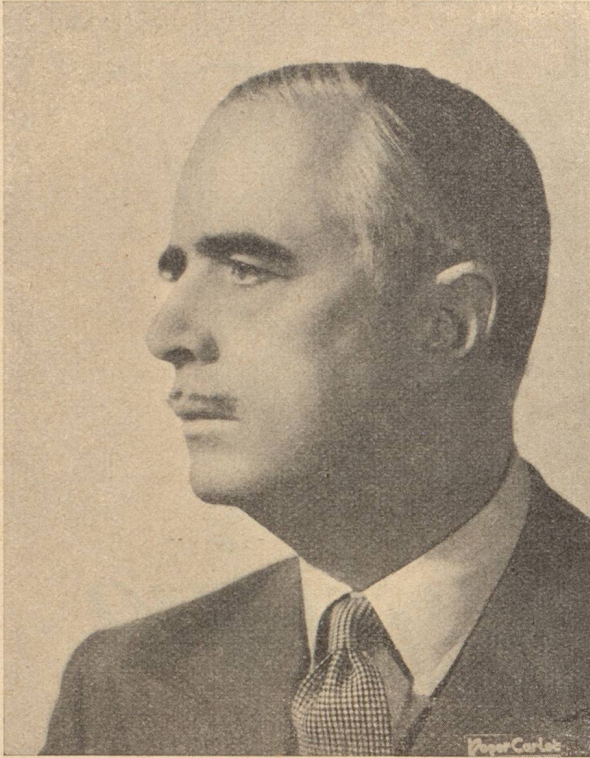
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LE PLAN MARSHALL

et les économies française et suisse

par

Carl-J. Burckhardt
Ministre de Suisse en France

VOUS trouverez naturel, et vous trouverez bon, je l'espère, qu'au lieu de vous entretenir des relations commerciales franco-suissees proprement dites, je tente, cette année, de les placer dans la perspective générale où elles s'inscrivent..., bon gré mal gré.

Cette perspective, c'est celle du plan Marshall.

Je vous parlerai du plan d'autant plus volontiers qu'une grande part de notre activité, à la Légation, se concentre sur cette entreprise, dans laquelle nous devons jouer un rôle discret — comme il sied à une petite nation épargnée par la guerre — mais aussi, je crois pouvoir le reconnaître, un rôle lucide et actif. Et, en disant cela, je crois interpréter le sentiment de mon collaborateur, M. Gérard Bauer, dont le Conseil de l'O. E. C. E. a bien voulu reconnaître la compétence et le dévouement en l'appelant aux fonctions de Rapporteur général.

La plus grande expérience d'aide économique internationale est entrée dans son quatorzième mois.

Car il s'agit bien, en effet, sur le plan économique d'un phénomène sans précédent en Europe...

Est-il déjà permis de dire que cette expérience soit concluante ? Ses répercussions sont-elles favorables ou défavorables à notre pays ?

Voilà Messieurs, ce que je voudrais tenter d'examiner brièvement avec vous.

Je commencerai par souligner ce fait essentiel : les pays européens ont bénéficié, jusqu'ici, d'allocations en dollars, qui se sont matérialisées en biens d'équipement et autres produits, pour une somme globale d'environ 8 à 9 milliards de dollars. Cette somme a permis l'importation de denrées alimentaires indispensables, parfois, pour réaliser la « soudure » dans ce domaine ; et, parfois aussi, pour écarter le spectre de la famine. Elle a permis l'importation de matières premières de base,

telles que l'essence et l'acier, sans lesquelles il n'aurait pu être question de reconstruction européenne ; sans lesquelles, aussi, l'économie de l'Europe occidentale aurait été lentement paralysée, avec toutes les conséquences qu'on peut imaginer, notamment dans le domaine social. Enfin, cette somme a rendu possible l'importation de biens d'équipement divers, permettant à l'industrie de l'Europe occidentale et de retrouver sa capacité de production d'avant-guerre, et d'accomplir même un effort de modernisation important.

Cet afflux de biens a déjà eu une importance vitale sur le maintien de la vie économique et l'amélioration générale de plusieurs pays européens, tels que la Grèce, la Norvège et d'autres encore. Il a également assuré le maintien du niveau de vie et, pour ainsi dire, du niveau d'emploi de la main-d'œuvre, qui ont été des facteurs importants, d'après les déclarations des gouvernements intéressés, de la consolidation sociale observée ici ou là.

PARMI les pays de l'Ouest européen, il est une nation entr'autres, dont nous avons suivi, ces derniers mois — avec une attention toute particulière, plus que cela : avec un intérêt fraternel — l'évolution économique. Et ce pays, vous l'avez deviné, Messieurs, c'est la France.

Vous êtes trop mêlés vous-mêmes à l'activité productrice française et aux échanges de ce pays avec l'extérieur, pour ignorer le parti que l'ingéniosité française et la technique française ont su tirer de l'aide américaine, non seulement pour panser les graves blessures reçues dans le passé, mais aussi pour atteindre à cet état que M. le Président de la République caractérisait récemment de « demi prospérité ». Selon les déclarations faites il y a quelques mois par le Ministre des

finances, l'administration américaine dépensait en France environ un milliard de francs français par jour, en moyenne, et la moitié environ des importations de l'Union française en 1948 a été financée par le plan Marshall. Ce qu'on appelle la « contrepartie de l'aide américaine », le compte alimenté par les paiements en francs français des importateurs, débloqué au fur et à mesure par le Ministère des finances d'entente avec l'E. C. A., a permis à l'Etat de faire face à de lourdes échéances financières. Vous vous rappelez aussi ce qu'a dit M. Maurice Petsche, à l'occasion du premier anniversaire du plan Marshall : « Il faut savoir que c'est grâce aux 7 millions et demi de tonnes de charbon américain que notre industrie a pu vivre. Il faut savoir que le coton fourni grâce à l'aide américaine approvisionne nos usines textiles deux jours sur trois, que le pétrole américain fait rouler nos camions un jour sur deux.

« Il faut savoir qu'au moment où la pénurie de denrées alimentaires constituait pour les Français un redoutable problème quotidien, les quantités de blé importé au titre de l'aide américaine représentaient plus du quart de la consommation nationale.

« C'est encore grâce à l'aide américaine (je cite toujours le Ministre des finances) sous forme de crédits accordés par l'Amérique à nos fournisseurs, que la France a pu maintenir avec ses voisins européens des relations commerciales à peu près normales ; l'aide indirecte ainsi allouée nous a permis de recevoir gratuitement notre part de charbon de la Ruhr ; elle couvre 40 % de nos importations en provenance de la zone sterling.

« Ces marchandises, qui nous sont données gratuitement par le gouvernement américain, sont cependant naturellement payées au Trésor par les importateurs français. Cette contre-partie constitue une grande part des ressources du Fonds de modernisation — utilisées à financer la reconstruction et l'équipement de notre pays.

« Ces ressources ont atteint près de 110 milliards pour 1948 et atteindront 280 milliards pour 1949. L'an passé, près du tiers a été utilisé pour améliorer le rendement de nos charbonnages et les moderniser ; une proportion équivalente a été consacrée à développer nos ressources en énergie électrique et, particulièrement, à mettre en valeur les possibilités hydrauliques de notre pays ; le tiers restant a servi à perfectionner nos voies de communication, à moderniser notre agriculture, à équiper nos territoires d'outre-mer ».

VOILA pour la France... Mais la Suisse ? Notre pays, vous le savez, Messieurs, n'est pas bénéficiaire de l'aide américaine. Par acte de solidarité européenne, elle fait partie de l'organisation créée à Paris, mais elle ne reçoit pas de dons américains. Ceci étant, peut-on déjà dire que cette gigantesque expérience soit favorable, ou défavorable à notre pays ?

Le souvenir des années qui ont suivi immédiatement la guerre est trop présent à votre esprit, Messieurs, qui êtes étroitement mêlés à la vie économique, pour qu'on puisse hésiter à répondre. Nous nous souvenons tous de cette époque — de durée limitée heureusement — qui fut un temps de pénurie, d'incertitudes angoissantes en matière économique et sociale pour un certain

nombre de pays voisins et pour la plupart des pays d'Europe. A ce moment-là, l'exportation des produits suisses ne put être facilitée, auprès de partenaires, plongés dans le désarroi inévitable de l'après-guerre, que grâce à des crédits très importants, consentis par la Confédération. Aujourd'hui, grâce à l'équilibre partiel, mais certain, atteint par plusieurs de nos partenaires, l'ouverture de tels crédits n'est plus nécessaire.

Si nous ne bénéficions pas directement de l'aide américaine et si, grâce à cela, nous avons le privilège de conserver notre indépendance économique, il n'en est pas moins vrai que les moyens de paiement « injectés » par l'Amérique dans le « corps économique » européen, circulant dans cet organisme, l'ont vivifié, et qu'ils contribuent à maintenir chez nos voisins et partenaires une vitalité et une élasticité dont nous bénéficions indirectement.

Voilà une constatation optimiste. Suffira-t-elle à rassurer les esprits craintifs ? Et, ces esprits, quel est l'objet de leur crainte principale ? Ils redoutent que l'œuvre de modernisation et d'extension des installations industrielles européennes, la création de nouvelles industries et certaines tendances autarchiques ne fassent « la vie dure » à notre propre industrie.

TOUTE entreprise humaine comporte sa part d'errements ou d'erreurs, c'est certain. Souhaitons ensemble que les économistes réunis au Château de la Muette échappent à cette loi générale. Toute œuvre d'envergure est une création continue ; il faut veiller à corriger, dans la mesure du possible, certaines tendances peut-être dangereuses... Mais ce qui ne fait pas de doute, pensons-nous, c'est que notre pays ne pouvait pas prospérer à la longue dans une Europe en pleine régression économique. Si le regain de productivité que l'on relève dans les nations rassemblées à Paris sous le signe de Mercure, comporte, pour les producteurs de notre pays, des dangers de concurrence certains dans plusieurs secteurs, nos milieux économiques n'ont jamais pensé, en vérité, qu'une situation privilégiée pouvait être, à la longue, une solution saine et durable. L'essor économique de notre pays a toujours été caractérisé par une lutte ardente pour la technicité, pour la qualité. Nous n'avons jamais eu le succès facile. Nos ouvriers, nos ingénieurs, nos techniciens, nos commerçants, ne craignent pas d'affronter l'épreuve nécessaire de la concurrence. Et cela, dans un monde qui revient lentement, nous l'espérons, à un libéralisme économique équilibré par de justes préoccupations sociales.

Telles sont, dans leurs très grandes lignes, les raisons auxquelles s'attache notre optimisme raisonné. Nous pourrions les résumer en disant que *malgré* le plan Marshall sans doute, mais aussi et surtout *à cause* du plan Marshall, il est sage de faire confiance à l'économie de notre pays.

Carl Bueckhart